

CONDTIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Inscription et Règlement

Comment récupérer le bulletin d'inscription?

- 1- Dans tous les bureaux de l'Association des Parents
- 2- Auprès des présidents de comité scolaire des écoles de vos enfants ou au secrétariat de l'école;
- 3- Soit à télécharger et remplir en ligne au <u>www.yeccolapp.education</u>;
- 4- Ou carrément appeler le +243 817065306, 81 86 23 548

Dépôt des fiches d'inscription et paiement :

- 1- Dans tous les bureaux de l'Association des Parents (Kinshasa et ailleurs, ou simplement en appelant à ce numéro +243 81 86 23 548
- 2- Auprès des chefs d'établissement des écoles respectives ;
- 3- <u>Soit</u> scanner/photographier et renvoyer à au contacts WhatsApp +243817065306 81 86 23 548 ou à l'adresse E-mail <u>formation@itmafrica.com</u>

A la réception du bulletin d'inscription, dûment rempli et signé par le participant, nous ITM procèdera à votre enregistrement et un Code vous sera affecté ainsi qu'un macaron.

A son arrivée, le participant devra présenter son macaron lui donnant accès à la salle de formation Frais de Participation

Les frais de participation comprennent : la formation, un kit pédagogique (manuel de l'étudiant, bloc-notes, stylos, documentation) et un droit d'accès à la plateforme Yeccolapp - Formation où seront enregistrés tous les modules avec explication au format vidéo.

Les paiements se feront soit à la caisse de l'école ou au bureau APEC, soit par voie bancaire ou monnaie électronique. Détails à obtenir à l'école de votre enfant.

Avantages

A la fin de chaque formation, un certificat de participation est remis aux participants après évaluation.

Confirmation de la tenue de la formation

Tous les participants inscrits à la formation recevront, à 5 jours du démarrage des travaux, une notification de la confirmation de leur formation.

Organisation de la formation

Les travaux théoriques auront lieu dans les locaux qui seront repris au calendrier qui vous sera transmis. Les travaux pédagogiques se déroulent en journée continue avec deux vacations : De 09 h 00 à 12 h 00 et l'après-midi de 14 h 00 à 17h 00 avec une pause-café minutes.







